

MAIRIF DF SAINT-PIAT

Eure et Loir

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 14 décembre à 19 heures 00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Saint-Piat, en séance ordinaire, dans la salle de réunion, sous la Présidence de M. Michaël BLANCHET, Maire.

Date de la convocation : mercredi 6 décembre 2023

ORDRE DU JOUR:

- ◆ **Délibération n° 2023/12-50 :** Rachat des biens en portage par l'établissement public Foncier Local Interdépartemental « Foncier Cœur de France » dans le cadre du projet de sauvegarde et reconversion de l'ancienne tuilerie-briqueterie : *Approuvée*
- ◆ **Délibération n° 2023/12-51A :** Demande de subvention pour les travaux de restauration de la briqueterie *Approuvée*
- ♦ **Délibération n° 2023/12-51B :** Restauration de l'allée centrale de l'Eglise de St Piat *Approuvée*
- ◆ **Délibération n° 2023/12-51C**: Demande de subvention pour l'aménagement des carrefours des rues de Dionval, Robert Poisson, de l'Impasse des vignes et réfection de la rue de la Jouvence (1ère phase des travaux de voirie) *Approuvée*
- ◆ **Délibération n°2023/12-51D**: Demande de subvention la réalisation d'une voie verte pour la mobilité douce rue au Chard (Piste cyclable) *Approuvée*
- ◆ **Délibération n° 2023/12-52** : Demande d'emprunt *Approuvée*
- ♦ Délibération n°2023/12-53 : Décision modificative suite à emprunt Approuvée
- ◆ **Délibération n° 2023/12-54** : Modification du règlement d'utilisation et convention d'occupation des salles communales *Approuvée*
- ◆ Délibération n° 2023/12-55 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent – Approuvée
- ◆ **Délibération n° 2023/12-56** : Cartographie des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (PER)— *Approuvée*
- ♦ Délibération n° 2023/12-57 : Tarifs 2024 : cimetière Approuvée
- ♦ Délibération n° 2023/12-58 : Tarifs 2024 : Location salles communales- *Approuvée*
- ♦ **Délibération n° 2023/12-59** : Tarifs 2024 : Baux ruraux *Approuvée*
- ♦ Délibération n°2023/12-60 : Tarifs 2024 : Révision des baux locatifs *Approuvée*.
- ♦ **Délibération n°2023/12-61 :** Numérotation de voirie *Approuvée*